

PLUi de Treillières : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 3 avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Treillières (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 4 mars 2026. Il délimite 66 zones, dont 28 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 3 avril 2026.

- Le PLUi de Treillières s'applique dans sa version du 4 mars 2026 ; nous publions 46 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 66 zones : 28 urbaines (U), 6 à urbaniser (AU), 17 agricoles (A) et 15 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Treillières occupe le rang 128 par le nombre de zones délimitées : 17 zones de moins que la médiane du département (83 zones).
- 1 268 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Treillières depuis 2013, pour 1 594 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	66 zones
Zones urbaines (U)	28 zones
Zones à urbaniser (AU)	6 zones
Zones agricoles (A)	17 zones
Zones naturelles (N)	15 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI D'ERDRE ET GESVRES
Version du	4 mars 2026
Partition GPU	DU_244400503
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_244400503/911b23511c396d7211def55c6bf40bd4/244400503_reglement_20260304.pdf
Règles extraites	46 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Treillières

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	6 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	7 octobre 2024
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/treillieres-44209>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

